



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

endométriose

Question écrite n° 19770

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur une maladie: l'endométriose. Cette maladie, souvent méconnue, touche, à l'heure actuelle, une femme sur 10. Invasive et chronique, elle est très souvent invalidante. De plus, aujourd'hui, le système de prise en charge ne paraît pas à la hauteur de l'enjeu. Les professionnels de santé, y compris les gynécologues, ne sont pas tous au fait du diagnostic, des protocoles de soin et des techniques chirurgicales adaptées à l'endométriose, ce qui là-encore pose des problèmes de prise en charge optimale. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour un traitement amélioré et une meilleure prise en charge de cette affection.

Texte de la réponse

L'endométriose est une pathologie fréquemment rencontrée en gynécologie puisqu'elle concerne environ une femme sur dix. Elle génère un grand nombre de symptômes et se manifeste par des douleurs pelviennes, des menstruations abondantes et peut entraîner une infertilité. Certaines endométrioses peuvent être des formes asymptomatiques. L'information des patientes et des professionnels de santé se fait à l'aide des outils mis en place par l'Agence nationale de sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé (ANSM), la Haute autorité de santé (HAS) ainsi que par les sociétés savantes, tel que le collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) ou les associations de patients. Ceci est d'autant plus important que l'endométriose est une maladie encore aujourd'hui difficile à diagnostiquer et à traiter. En outre, il convient de s'appuyer davantage sur les structures spécialisées existantes en France, que ce soit dans le domaine de la douleur ou dans celui de l'aide médicale à la procréation. La ministre des affaires sociales et de la santé a parfaitement conscience de la nécessité d'accentuer les efforts engagés afin d'améliorer la qualité des diagnostics et des prises en charge de cette pathologie. Des travaux s'engagent d'ailleurs actuellement à partir, notamment, des contributions de l'association Endofrance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19770

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2016

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5773